



ÉDUCATION FORMATION
RECHERCHE PUBLIQUES

COMMUNIQUÉ de PRESSE

CP n° 16 du 30 octobre 2025

50 000 élèves en situation de handicap sans AESH... Il y a urgence à reconnaître ce métier !

Les accompagnant·e·s des élèves en situation de handicap (AESH) sont en très grande majorité des femmes qui ne sont pas employées à temps plein, et sont précarisées. Pour la CFDT Éducation Formation Recherche Publiques, les AESH méritent un vrai statut, de vraies formations, une vraie rémunération, de vraies conditions de travail !

Le 28 octobre 2025, le rapporteur de la Commission d'enquête parlementaire sur les défaillances des politiques publiques de prise en charge de la santé mentale et du handicap et les coûts de ces défaillances pour la société a communiqué un chiffre préoccupant, transmis par la direction générale de l'enseignement scolaire : 48 726 élèves en situation de handicap étaient sans accompagnement à la rentrée 2025 (42 000 fin octobre). Il y en avait déjà 36 000 en 2024. La situation empire. Les explications du ministère, selon qui ces élèves « soit n'ont pas d'AESH, soit n'ont pas le nombre d'heures prévues », ne sont pas satisfaisantes.

La CFDT Éducation Formation Recherche Publiques n'a eu de cesse d'alerter sur les déficiences objectives de l'École inclusive. Les pouvoirs publics tentent de masquer l'inquiétante pénurie de personnels AESH en mutualisant leurs services pour que plus d'élèves en situation de handicap puissent bénéficier d'un accompagnement, même incomplet. Ce saupoudrage se fait au détriment de la couverture totale des heures notifiées aux élèves par la Maison départementale des personnes handicapées (MDPH), et au détriment du sens du travail des AESH.

La CFDT Éducation Formation Recherche Publiques n'a eu de cesse d'alerter sur la pénibilité des conditions de travail des collègues AESH, sur leur niveau d'exposition aux risques psychosociaux (RPS) et sur l'augmentation des arrêts de travail et des démissions. Paradoxe en un temps où l'attractivité du métier d'AESH est en crise, des collègues de Bretagne ont été licenciées pour avoir refusé de voir ajouter à leur contrat une extension de leur zone d'intervention qui les faisait accompagner plus d'élèves scolarisés dans toujours plus d'établissements différents.

La CFDT Éducation Formation Recherche Publiques n'a eu de cesse d'alerter sur l'insuffisante reconnaissance du métier d'AESH qui se traduit par des conditions de formation dégradées, un accès rare au travail à temps plein et des salaires très bas. Tous ces faits, en dépit d'efforts d'amélioration, ont également été dénoncés par de nombreux rapports publics.

sgen.cfdt.fr FÉDÉRATION CFDT Éducation Formation Recherche Publiques
47-49 avenue Simon Bolivar
75950 Paris cedex 19

Contact presse : Aline Noël
Tel : 01 56 41 51 10 – 06 42 20 18 81
contact-presse@efrp.cfdt.fr

Parce que l'effectivité de l'École inclusive nécessite d'investir en moyens humains et financiers ;

Parce qu'accompagner des élèves en situation de handicap n'est pas un petit boulot d'appoint ;

Parce qu'AESH est un métier qui demande de la continuité et de la technicité, donc un métier qui s'apprend et requiert des temps dédiés de formation,

la CFDT Éducation Formation Recherche Publiques revendique pour les AESH un statut de fonctionnaire de catégorie B avec tout ce que cela induit en matière de rémunération, de formation, de conditions de travail. Il y a donc urgence à ouvrir des négociations sur l'accès à ce statut comme le réclame, depuis mai dernier, la pétition intersyndicale qui a recueilli près de 80 000 signatures.

Dans la continuité de cette revendication, la CFDT Éducation Formation Recherche Publiques organise la mobilisation « Déposons nos cartables, pas nos convictions ! », une semaine d'actions, du 17 au 23 novembre prochain, en faveur de l'École inclusive. Rejoignez-la pour être acteur-trice d'une École plus juste et émancipatrice (en savoir plus [ici](#)).